

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
13 JUIN 2023



COOP FR
LES ENTREPRISES
COOPÉRATIVES

INTRODUCTION

page 3

CHIFFRES CLÉS

page 4

COOP FR

page 8

FAITS MARQUANTS

page 9

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

page 11

REPRESENTATION

page 15

PARTENARIATS

page 18

COMMUNICATION

page 24

EUROPE

page 31

INTERNATIONAL

page 34

VIE STATUTAIRE

page 38

NOTRE EQUIPE

page 41



Caroline Naett secrétaire générale de Coop FR

Tous les deux ans,

le Panorama des entreprises coopératives et son top 100 explorent la contribution des coopératives à l'économie de notre pays et fait la preuve de la performance de son modèle entrepreneurial. De nombreuses enseignes et marques coopératives connues sont leaders sur leur marché. L'édition 2022 en témoigne et montre que l'entreprise peut se réconcilier avec l'intérêt général.

La France est non seulement un berceau historique de la coopération mais elle est aussi un grand pays coopératif en Europe ! Les coopératives françaises sont leaders au niveau mondial en termes de chiffre d'affaires et représentent 25% du chiffre d'affaires global du top 100 mondial, selon une étude comparative des tops 100 français, européen et mondial que Coop FR a publié en 2022. Nous avons partagé au niveau international les résultats de cette étude et ses enseignements prospectifs particulièrement intéressants. 2022 a été une année riche en événements européens et internationaux auxquels Coop FR a participé ou soutenu.

Les entreprises coopératives françaises ont globalement mieux résisté à la crise, avec une relative stabilisation de leurs activités en 2020. Elles ont également su percevoir l'évolution des demandes et des aspirations de la société, sur les questions alimentaires et plus largement de consommation, les nouvelles formes de travail, d'habitat, de modes de vie, les nouveaux partenariats... Les coopératives ont de tout temps joué un rôle dans les réponses aux aspirations de ses sociétaires, qui sont à la fois entrepreneurs, consommateurs, travailleurs, citoyens et associés de l'entreprise. Aujourd'hui encore, elles inventent des solutions innovantes.

A l'heure des nécessaires transitions, l'entrepreneuriat coopératif peut incarner un nouveau modèle basé sur une gouvernance démocratique, un capital patient, une solidarité et un intérêt collectif, une capacité d'émancipation et d'innovation. Nos travaux en début d'année 2023 sur la différence coopérative doivent nous permettre de construire un plaidoyer offensif. Les membres de Coop FR auront à mener cette réflexion lors du séminaire organisé à l'issue de notre assemblée générale et qui va orienter le mandat du nouveau conseil d'administration et de son président Jérôme Saddier, élu le 17 janvier 2023.

LES COOPÉRATIVES, DES ENTREPRISES PERFORMANTES !

Tous les deux ans, Coop FR publie le Panorama des entreprises coopératives, seul outil d'observation des chiffres de l'ensemble des entreprises coopératives françaises, filiales comprises. L'édition 2022 confirme la forte contribution des coopératives à l'économie du pays.

CHIFFRES CLÉS



22 600 ENTREPRISES
COOPÉRATIVES EN FRANCE



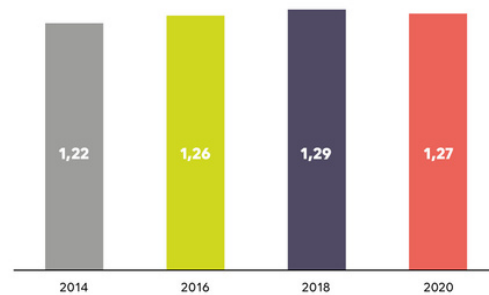
30 MILLIONS
DE SOCIÉTAIRES



1,3 MILLION DE SALARIÉS
EN FRANCE

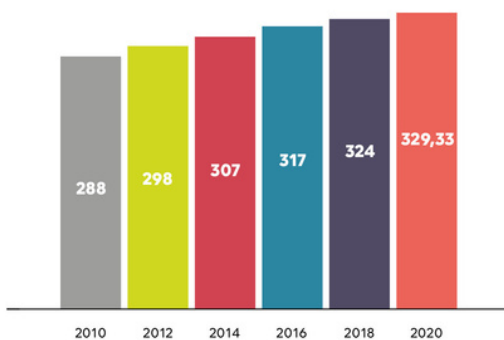


329,3 MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES CUMULÉ



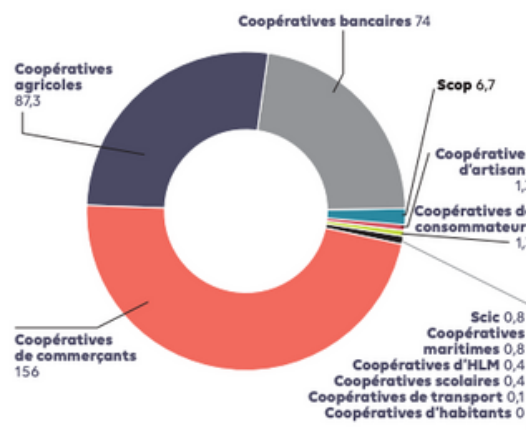
Graphique 3

Évolution du volume d'emplois (en millions) dans les entreprises coopératives entre 2014 et 2020.



Graphique 1

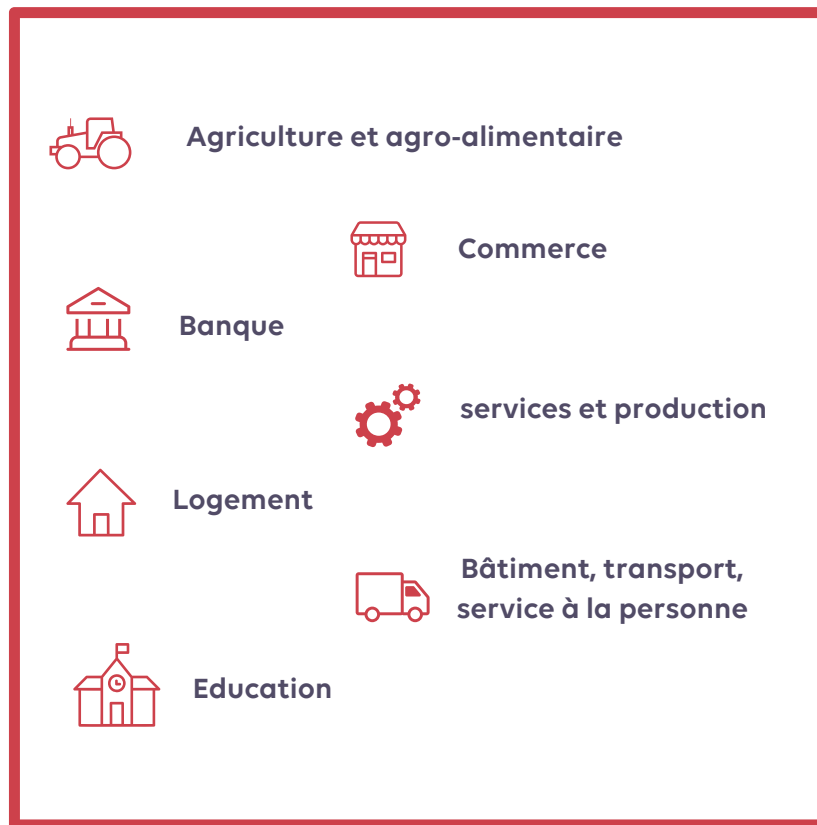
Évolution du chiffre d'affaires sur 10 ans dans les coopératives françaises et leurs filiales (en milliards d'euros).



Graphique 2

Répartition des différentes coopératives selon le chiffre d'affaires (en milliards d'euros).

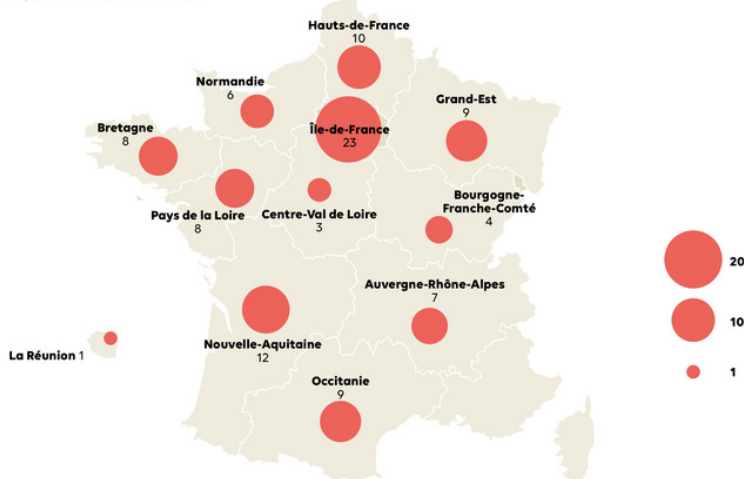
DES SECTEURS D'ACTIVITÉS HÉTÉROGÈNES



TOP 100 DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

En 2020, les 100 plus grandes entreprises coopératives ont augmenté leur chiffre d'affaires (+3,5 milliards d'euros depuis 2018) et maintenu l'emploi.

Carte 1 Répartition des sièges des 100 premiers groupes coopératifs (en fonction du chiffre d'affaires en 2020) sur l'ensemble de la France.



257 MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES (+1,4%)



29 MILLIONS
DE SOCIÉTAIRES (+3,9%)



912 000
SALARIÉS (+0,6%)



77% DES SIÈGES
SOCIAUX EN RÉGION
(HORS ÎLE-DE-FRANCE)

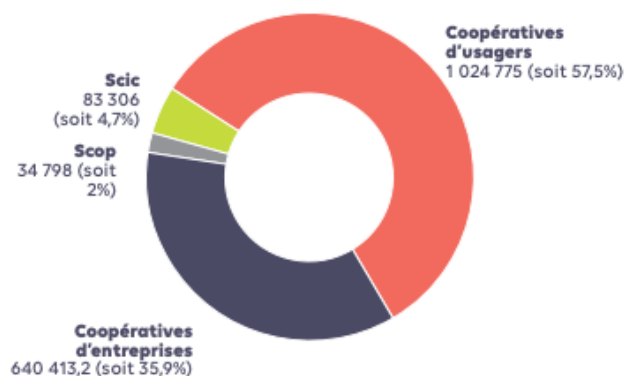
UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE



EN COOPÉRATIVE,
UNE PERSONNE = UNE VOIX



PLUS DE 110 000 ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES PARTICIPENT À LA GOUVERNANCE DE LEUR ENTREPRISE COOPÉRATIVE.



Graphique 4

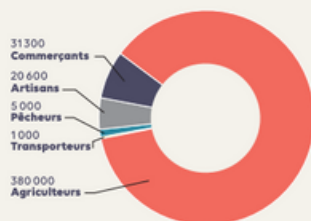
Répartition des sociétaires selon le modèle coopératif (hors clients-sociétaires des banques coopératives).

LA RÉPARTITION DES SOCIÉTAIRES

DANS LES SCIC,
83 300
MULTISOCIÉTAIRES
SALARIÉS, PRODUCTEURS,
USAGERS, COLLECTIVITÉS...

DANS LES SCOP,
35 000 SALARIÉS
DONT 3 500 ENTREPRENEURS
SALARIÉS

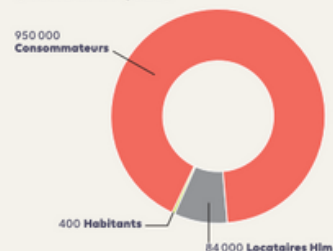
640 000 ENTREPRENEURS
DONT



28 MILLIONS
DE CLIENTS DE BANQUES

5 MILLIONS
D'ADHÉRENTS DANS
LES COOPÉRATIVES
SCOLAIRES

UN MILLION D'USAGERS
(HORS BANQUES)



CHIFFRES CLÉS EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL



PLUS DE **17%** DE LA POPULATION EUROPÉENNE EST MEMBRE D'UNE ENTREPRISE COOPÉRATIVE.



LA FRANCE EST LE **1^{er}** PAYS COOPÉRATIF EUROPÉEN



176 000
ENTREPRISES
COOPÉRATIVES



141 MILLIONS
DE MEMBRES



4,7 MILLIONS
DE SALARIÉS



1000
MILLIARDS
D'EUROS DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

Les coopératives françaises sont leaders en termes de chiffre d'affaires et représentent **25% du chiffre d'affaires global du top 100 mondial**, avec **344,75 milliards de dollars** devant les allemandes, les japonaises et les américaines.



3 MILLIONS
DE COOPÉRATIVES
DANS LE MONDE



1 MILLIARD
DE MEMBRES



10% DE LA POPULATION
ACTIVE MONDIALE



280 MILLIONS
DE SALARIÉS DANS LE MONDE



LES MEMBRES DES COOPÉRATIVES
12% REPRÉSENTENT AU MOINS
DE L'HUMANITÉ

Source : Alliance coopérative internationale.

COOP FR, LA VOIX DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FRANÇAISES

Coop FR est l'organisation représentative du mouvement coopératif français.

Elle fédère les différentes fédérations professionnelles et organisations coopératives dans un objectif de promotion du modèle coopératif, de ses valeurs et principes, dans le champ économique et non-économique, et de défense des intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

Coop FR a pour mission de :

- Communiquer, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs ;
- Être un lieu d'échanges pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein ;
- Agir auprès des autorités publiques pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat.
- Représenter et défendre les intérêts des coopératives sur le plan national et international. Elle travaille à la reconnaissance des spécificités du statut coopératif par les pouvoirs publics et à celles des entreprises de l'économie sociale et solidaire dont elle fait partie aux côtés des mutuelles, des associations et des fondations.

Coop FR, les entreprises coopératives est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, au service de ses membres.

NOS MEMBRES



WWW.GROUPEBPCE.COM



WWW.COOPERATIONMARITIME.COM



WWW.CREDIT-COOPERATIF.COOP



WWW.LES-SCOP.COOP



WWW.CREDITMUTUEL.COM



WWW.LACOOOPERATIONAGRICOLE.COOP



WWW.CREDITAGRICOLE.INFO



WWW.COMMERCE-ASSOCIE.FR



WWW.FFCGA.COOP



WWW.FNCC.COOP





7 FÉVRIER

Édition 2022 du Panorama des entreprises coopérative



17 FÉVRIER

Conférences des ministres européens de l'ESS



24 FÉVRIER

Guerre en Ukraine




2 MARS

Déclaration de Cooperatives Europe sur la guerre en Ukraine



8 MARS

Journée internationale des Droits des femmes
publication de l'étude « Egalité professionnelle : où en sont les coopératives ? »




28 MARS- 2 AVRIL

Semaine de l'ESS à l'École copilotée par L'ESPER, l'OCCE et Coop FR



10-24 AVRIL

Élection présidentielle



15 AVRIL

« Le mouvement coopératif français appelle les citoyens et citoyennes à participer à la démocratie », Communiqué de Coop FR



ÉLECTIONS 2022

Coop FR et ses membres se sont associés aux 6 grandes orientations formulées par ESS France dans le cadre de son plaidoyer pour les élections présidentielle et législatives 2022.

« Pour une Économie sociale et solidaire au cœur des transitions écologiques et solidaires », ESS France a formulé 6 grandes orientations pour faire entendre ce que l'ESS peut apporter à l'économie de la France autour d'enjeux clés pour notre République :

- Placer l'ESS au plus haut niveau et en transversalité de l'action publique
- Se redonner les moyens de la Démocratie
- Favoriser la conversion de l'économie vers l'ESS
- Défendre un pouvoir de vivre du plus grand nombre
- Soutenir une transition écologique qui soit solidaire
- Faire de l'ESS un pilier pour l'avenir de l'Europe

« En menant un plaidoyer pour l'économie sociale et solidaire, nous lançons un appel, celui de faire de l'entreprise un espace de vitalité démocratique, connecté aux enjeux de territoires, fort d'innovation et où peut se conduire une transformation profonde de notre production et de notre économie. », Jérôme Saddier, président d'ESS France

L'ESS AU GOUVERNEMENT

Coop FR s'est associée au courrier de félicitations adressé par ESS France le 25 avril à Emmanuel Macron pour sa réélection à la Présidence de la République, et à sa demande de nommer un représentant pour l'ESS de compétence ministérielle, à Bercy.

Si dans un premier temps l'ESS a bien été maintenue au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique dans un décret du 1er juin 2022, reconnaissant ainsi la biodiversité des entreprises et des modes d'entreprendre, c'est finalement auprès de la Première ministre Elisabeth Borne que l'ESS a été rattachée, avec la nomination de Marlène Schiappa, le 7 juillet, en tant que secrétaire d'État à l'ESS et à la Vie associative. Ce rattachement auprès de la Première ministre place l'ESS et les entreprises coopératives au cœur de la feuille de route du gouvernement. Jérôme Saddier, président d'ESS France, a salué la reconnaissance du caractère transversal de l'ESS et l'attachement aux enjeux de citoyenneté de Mme Schiappa. Il a néanmoins rappelé le caractère économique des entreprises de l'ESS.



Au nom de Coop FR, son président Jean-Louis Bancel a adressé le 19 juillet 2022 un courrier de félicitations à la nouvelle secrétaire d'Etat en charge de l'ESS, dont les entreprises coopératives font partie. Il a rappelé la contribution économique des entreprises coopératives, leaders sur de nombreux marchés et secteurs d'activités et leur croissance continue depuis 10 ans.

« La croissance continue enregistrée par les entreprises coopératives depuis 10 ans est le fruit du développement des secteurs existants mais aussi de l'innovation, par la création de nouvelles formes coopératives et de nouveaux secteurs d'activité. », Jean-Louis Bancel, président de Coop FR

Le Président de Coop FR a sollicité la ministre pour une prochaine rencontre afin de lui présenter plus en détail le secteur, les actions et les priorités du mouvement coopératif, sans réponse de sa part.

Lors du séminaire gouvernemental du 31 août 2022, Elisabeth Borne a dévoilé sa feuille de route pour chaque ministère. S'agissant du secrétariat d'Etat à l'Économie sociale et solidaire et la Vie associative, elle s'appuie sur trois axes :

- **Simplifier la vie des associations**, qui sont les poumons de notre vie démocratique, pour leur permettre d'être plus agiles, plus réactives, et les soutenir par la valorisation de leur action, de leur expertise, de leurs métiers et la prise en compte de leur spécificité dans les politiques publiques.
- **Accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire** par une évaluation des outils existants, la simplification et la modernisation de l'agrément ESUS et la sensibilisation des acteurs publics et privés.
- **Faire rayonner les principes de l'économie sociale et solidaire**, le bénévolat, et valoriser l'engagement des entreprises sous différentes formes (économie responsable, fondations, mécénat...)

Marlène Schiappa a présenté sa feuille de route le 14 septembre avec un axe fort : mettre l'ESS au cœur des politiques publiques et faciliter l'accès au financement. Elle a notamment réaffirmé la volonté de sa prédécesseuse de développer les PTCE, pôles territoriaux de coopération économique ; 2,5 millions d'euros sont investis.

PLF 2023 : L'ESS FORMULE DE PROPOSITIONS

Alors que les discussions s'ouvraient ce 3 octobre à l'Assemblée nationale concernant le projet de loi de finances pour 2023, **les acteurs de l'ESS ont formulé des propositions communes** afin de l'enrichir.

ESS France formule 14 propositions communes réparties en 5 chapitres :

- L'ESS doit être au cœur des politiques de transition écologique et de leur planification annoncée par Emmanuel Macron
- L'ESS doit être partie prenante des filières de l'économie de demain
- L'ESS doit s'appuyer sur des écosystèmes performants et ambitieux
- Développer les outils de financement des entreprises de l'ESS
- Contribuer à l'amélioration du pouvoir de vivre du plus grand nombre

RENCONTRE AVEC JEAN-BAPTISTE BERNARD, CHEF DU PÔLE DU PEESII

Le président et la secrétaire générale de Coop FR ont rencontré le 4 octobre Jean-Baptiste Bernard, Chef du Pôle de l'économie sociale et solidaire et de l'investissement à impact – PEESII Service du Financement de l'économie – Direction Générale du Trésor, qui remplace Thomas Boisson depuis le 1er septembre 2022. Les échanges ont principalement porté sur la présentation du mouvement coopératif, sa diversité, son organisation, le rôle de Coop FR, etc.

La deuxième partie de l'entretien a été consacrée au Conseil supérieur de la coopération et l'organisation de son secrétariat, mission pour laquelle Coop FR accompagne le PEESII. Enfin, Coop FR a renouvelé sa demande de l'organisation rapide d'une réunion plénière du Conseil supérieur de la coopération, en présence de la Ministre, Mme Schiappa.

MODÈLE COOPÉRATIF

La loi 3DS modifie la participation des collectivités aux Scic

Suite à la publication du rapport IGAS et IGF sur les Sociétés coopératives d'intérêt collectif paru en septembre 2021, les articles 221 et 222 de la loi 3DS relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, parue au Journal Officiel du 22 février 2022, ont modifié les possibilités de participation des collectivités aux Scic. La loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération est donc modifiée.

Rapport de la mission d'information parlementaire sur les coopératives agricoles

Les conclusions du rapport de la mission parlementaire sur les coopératives agricoles ont été dévoilées le 16 février 2022. Les députés proposent une vingtaine de mesures pour faire évoluer le modèle coopératif et confirment le rôle essentiel des coopératives.

La Coopération Agricole s'est déjà plus particulièrement emparée de deux sujets au sein de sa Commission Gouvernance :

- Identifier des solutions concrètes pour permettre une plus grande participation des adhérents à la vie démocratique de leur coopérative, notamment lors des assemblées générales ;
- Dynamiser le renouvellement des conseils d'administration, pour favoriser une meilleure représentation des jeunes et des femmes.

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, UN SUJET CENTRAL

La question de l'égalité femmes-hommes est désormais au cœur des travaux de Coop FR : la secrétaire générale est ambassadrice de l'Égalité femmes-hommes au sein de l'ESS et Coop FR participe activement aux travaux de la commission Égalité femmes-hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS.

Le 8 mars 2022, Olivia Grégoire, secrétaire d'État en charge de l'Économie sociale, solidaire et responsable, a convié une douzaine de femmes engagées en faveur de l'ESS, dont les **ambassadrices de l'Égalité femmes-hommes au sein de l'ESS** qu'elle a désigné un an plus tôt, pour faire bouger les lignes au sein des réseaux ESS.

Plusieurs autres pistes d'actions ont été évoquées, le soutien à un réseau de femmes, la formation sur l'égalité, un événement pour le 8 mars 2023, etc. Une seconde réunion de travail a été convoquée le 14 décembre pour poursuivre les échanges et les travaux.



Dès sa nomination au poste de secrétaire d'État à l'ESS et à la Vie associative en juillet 2022, Marlène Schiappa a été sollicitée officiellement par les ambassadrices afin de lui rappeler le rôle essentiel de la commission Égalité femmes-hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS dont elle a désormais la Présidence. Une rencontre le 8 novembre 2022 entre une délégation des ambassadrices, dont Caroline Naett pour Coop FR, la directrice de cabinet et le conseiller spécial de la ministre a permis un échange sur les travaux en cours. Il leur a été présenté les préconisations du **rapport triennal réalisé par la commission et adopté en octobre 2021 par le CSESS**.

AGORA DES SCIC : ATOUTS ET PERSPECTIVES D'UN MODÈLE ENTREPRENEURIAL TERRITORIAL

L'Agora qui célébrait les 20 ans du statut des Sociétés coopératives d'intérêt collectif s'est tenue le 13 octobre au Conseil économique, social et environnemental. Occasion pour les Scic de témoigner de leur vitalité et pour les décideurs publics de réaffirmer l'intérêt de ce modèle entrepreneurial pour les territoires.

Invitée à une carte blanche, Caroline Naett, secrétaire générale de Coop FR, est intervenue au nom du mouvement coopératif qui a porté dans son ensemble la création du statut Scic jusqu'à l'aboutissement de la loi de 2001. Elle est le résultat de **plusieurs années de mobilisation de nombreux acteurs** dont le Groupement National de la Coopération (ancien nom de Coop FR) et le Conseil supérieur de la coopération.



« La Scic est un statut coopératif dont nous sommes collectivement fiers, qui occupe aujourd'hui une place importante dans le paysage coopératif français et international. », C. Naett, secrétaire générale de Coop FR

Le rapport IGAS-IGF publié en 2021 sur les sociétés coopératives d'intérêt collectif et les coopératives d'activité et d'emploi a permis d'identifier les leviers de développement du statut.

Anne Laurence Petel, députée du Rhône, ancienne présidente du Groupe d'études ESS à l'Assemblée nationale, a co-construit une proposition de loi à partir du rapport IGAS auquel elle a collaboré, afin de sécuriser le statut des Scic, la place du salarié, le statut du dirigeant et l'évolution du financement. Elle est en attente d'une niche parlementaire. « Ce modèle entrepreneurial est mal connu donc il faut engager un vrai dialogue et une explication de texte. »

« Les Scic sont un modèle extrêmement pertinent sur le territoire. », A.-L. Petel, députée du Rhône.

Un avis conforté par Florence Blatrix, sénatrice de l'Ain et présidente du Groupe d'études ESS au Sénat, et Benoît Hamon, ancien ministre de l'ESS, venus témoigner de la modernité de ce modèle d'entreprise.

« Nous avons besoin d'avoir des politiques publiques en matière d'ESS dans la durée. », Benoît Hamon, ancien ministre de l'ESS

Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat à l'Economie sociale et solidaire et à la Vie associative, a clôturé la journée avec la volonté de « passer de la marge à la page » !

« Passons de l'économie de la compétition à l'économie de la coopération ! », M. Schiappa, secrétaire d'Etat à l'Économie sociale et solidaire et à la Vie associative



ESS FRANCE



Coop FR siège au sein d'ESS France, en tant que membre fondateur (2 administrateurs, 2 suppléants, 1 représentant au bureau). Elle participe aux instances d'ESS France et aux groupes de travail.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

ESS France a mené **un important travail de plaidoyer** dans le cadre des élections présidentielle et législatives. Lors du conseil d'administration du 14 avril, une déclaration sur l'élection présidentielle appelant à « se saisir du bulletin de vote de M. Macron pour faire échec à l'extrême-droite » a été votée à la quasi-unanimité. Seule Coop FR n'a pas souhaité prendre part aux votes, en tant qu'organisation apolitique. Coop FR a néanmoins publié **un communiqué afin d'appeler les citoyens et citoyennes à exercer leur pouvoir démocratique.**

NOUVEAU GOUVERNEMENT

En mai 2022, ESS France a adressé un courrier à la Première ministre, Elisabeth Borne, mais a convenu en conseil d'administration du 23 mai de ne pas mener de nouvelles démarches avant la nomination du prochain Gouvernement. En effet, le **Gouvernement Borne 1** ne comptait pas de ministre ou secrétaire d'État en charge de l'ESS. Le secteur de l'ESS n'était pas le seul secteur important sans attribution. Coop FR a partagé cette position et relayé les actions d'ESS France.

PERSPECTIVES

Jérôme Saddier a été reconduit à la Présidence d'ESS France lors de l'Assemblée générale du 16 juin 2022, ainsi que le Bureau. Il a souligné le travail d'influence et le plaidoyer. Le 15 septembre, le Bureau s'est réuni pour une journée de séminaire de travail pour échanger sur les priorités d'actions d'ESS France, la gouvernance, les ressources et les sujets d'actualité. Coop FR est représentée au Bureau par Jérôme Saddier, président d'ESS France, tenu à ce titre d'assurer des arbitrages entre les positions des différents membres. Il a ainsi été convenu d'inviter la secrétaire générale de Coop FR aux réunions de Bureau, sans voix délibérative, mais qui peut accompagner le président dans son rôle de représentant de la coopération.

ESS France a fait sa rentrée en réunissant 200 participants autour de son événement de plaidoyer **« 5 ans au service du développement de l'ESS »**, le 13 septembre.

Jérôme Saddier a présenté six grands axes prioritaires pour engager le développement de l'ESS :

- L'ESS doit être au cœur des politiques de transition écologiques et de leur planification
- L'ESS doit être partie prenante des filières de l'économie de demain
- L'ESS doit s'appuyer sur des écosystèmes territoriaux performants et ambitieux
- L'ESS doit incarner l'avant-garde des entreprises à impact
- L'ESS doit bénéficier d'une pleine reconnaissance européenne et internationale
- L'ESS doit enfin avoir la garantie durable de sa considération par les pouvoirs publics

La nouvelle secrétaire d'État à l'ESS et à la Vie associative a dévoilé certains axes de travail pour faire de l'ESS un levier puissant des transitions.

SOMMET EUROPÉEN DE L'ESS

ESS France a mutualisé un stand avec l'ensemble de ses membres lors du Sommet européen « L'économie sociale, le futur de l'Europe » qui s'est tenu les 5 et 6 mai 2022 à Strasbourg. Près de 2 000 inscrits au Sommet se sont mobilisés ainsi qu'un grand nombre d'acteurs européens de l'ESS. Coop FR avait traduit pour l'occasion son **étude comparative des top 100 français, européen et mondial des entreprises coopératives** ainsi qu'une synthèse de l'édition 2022 du **Panorama des entreprises coopératives**.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION (CSC)

Coop FR assure la coordination de la représentation de la coopération au sein du CSC (30 représentants, 9 membres au bureau) et assure un appui au secrétariat du CSC (instruction des dossiers, préparation des projets d'avis, agréments réviseurs). Sa composition a été renouvelée en 2021 par un arrêté du 25 février. S'il a pu reprendre ses travaux au sein du Bureau, il ne s'est en revanche **pas réuni en plénière**.

Le Bureau du Conseil supérieur de la coopération s'est réuni à plusieurs reprises en 2022. Sa première réunion de l'année, le 11 janvier 2022, a été consacrée à l'examen des dossiers de demande de **renouvellement de l'agrément de réviseurs**. Les premiers agréments ont été validés début 2017, l'agrément étant accordé pour 5 ans, les réviseurs (personnes morales et physiques) doivent obtenir un renouvellement. Une procédure centralisée et électronique a été mise en place par l'administration en charge de l'ESS via « Démarches simplifiées ». Un point a également été fait sur les dossiers de demande de sortie du statut.

Un **projet de décret en vue de la reconcentration** de l'agrément des réviseurs au niveau national est en cours d'élaboration, ainsi qu'un projet de rapport de bilan sur les 5 premières années d'exercice de la révision coopérative suite à la loi ESS de 2014.

Le Bureau s'est ainsi réuni les 15 février et 16 mars avant la période de réserve électorale.

Il s'est à nouveau réuni le 12 juillet, au lendemain de la nomination de Marlène Schiappa au Secrétariat d'État à l'ESS et à la Vie associative. Le Bureau du CSC a demandé à l'administration d'inscrire au plus vite dans l'agenda de la ministre une date pour une réunion plénière à la rentrée, qui permettra au CSC de présenter et discuter un programme de travail et des propositions d'évolution de son rôle et fonctionnement. Le travail d'instruction de dossiers et d'élaboration d'avis sur les demandes d'agrément pour la révision coopérative et pour les sorties de statut se sont poursuivis, générant une activité régulière et importante.

Il s'est réuni le 15 novembre afin de poursuivre ses travaux.

[LISTE DES MEMBRES DU CSC](#) [lien]

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (CSESS)

Coop FR siège au sein du Conseil supérieur de l'ESS (4 représentants, un représentant au bureau et un représentant issu du Conseil supérieur de la coopération).

Le CSESS s'est réuni en plénière le 3 mars 2022, sous la présidence d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État en charge de l'ESS, pour une dernière réunion dans sa composition actuelle, le mandat des membres prenant fin le 4 mars. Cette réunion de bilan a fait le point sur les apports des travaux des commissions, notamment de la commission Égalité femmes-hommes dans l'ESS, avec la publication de son rapport triennal paru en octobre 2021.

À la veille de l'élection présidentielle, il s'agissait de la dernière réunion présidée par Mme Grégoire, qui a présenté le bilan de l'action du secrétariat d'État. Ce bilan a été unanimement salué par l'ensemble des intervenants qui se sont exprimés.

Un point sur l'Europe a ensuite été fait, un compte-rendu par la ministre de la première conférence informelle des ministres européens de l'économie sociale et la présentation du rapport triennal du CSESS sur « L'évolution de la prise en compte de l'ESS dans le droit Européen et ses politiques », adopté à l'unanimité. La ministre souhaitant conclure le processus de renouvellement du CSESS avant la fin de son mandat, **un arrêté du 20 avril 2022 a publié la liste des nouveaux membres**.

Marlène Schiappa, nouvelle secrétaire d'État à l'Économie sociale et solidaire depuis juillet 2022, a réuni le Conseil supérieur de l'ESS le 13 octobre en plénière pour le réinstaller et lancer les travaux.

Les membres du Bureau ont été désignés, parmi lesquels Fatima Bellaredj, déléguée générale de la CG Scop, au titre de Coop FR et Jérôme Saddier, président du Crédit Coopératif et administrateur de Coop FR, au titre d'ESS France qu'il préside.

Fin 2022, la définition des Commissions devait encore être finalisée, néanmoins la notion de territorialité à travers les PTCE et la responsabilité territoriale des entreprises, a été fortement évoquée et devait constituer une commission ad hoc, ainsi que l'évaluation de la loi ESS de 2014.

[LISTE DES MEMBRES DU CSESS](#) [lien]

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)



Un **Groupe de la Coopération siège au CESE** dans la catégorie « Représentants des mutuelles, coopératives et chambres consulaires » : Jacques Landriot, président de la CG Scop, et Olivier Mugnier, secrétaire général de la FNCC y siègent. Dans la catégorie « Représentants des exploitants agricoles », Christophe Grison, président de la coopérative Valfrance, est désigné au nom de La Coopération Agricole, Véronique Blin, présidente de la coopérative Nicolas Feuillate, est quant à elle désignée en tant que représentante de la FNSEA.

PLAN DE RELANCE DANS LES OUTRE-MER

Dans le cadre de la saisine du Premier ministre, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté un avis le 9 février 2022 sur la déclinaison territoriale du Plan de relance dans les Outre-mer. Parmi l'ensemble de préconisations pour sortir de la crise, il encourage l'Etat et les collectivités territoriales à **soutenir des expérimentations portées par les acteurs locaux, notamment de l'économie sociale et solidaire.**

La taille des entreprises étant une faiblesse récurrente, le CESE encourage les entreprises à se structurer notamment sous forme de groupements d'entreprises, de création de coopératives, ou de groupements d'employeurs, pour faciliter leur accès à des marchés plus importants.

[LIRE L'AVIS](#) [lien]

AUTONOMIE STRATÉGIQUE DE L'UE

Un projet d'avis « Quelles voies et quels moyens pour une réelle autonomie stratégique de l'Union européenne dans le domaine économique ? » a été examiné en séance plénière le 27 septembre 2022 par le CESE. Il demande notamment à la Commission européenne d'**accélérer et d'amplifier son plan d'action pour l'économie sociale et solidaire (ESS)**. Il souligne l'importance de l'approche locale et territoriale lorsque l'on évoque les relocalisations et salue les réponses apportées par les associations, coopératives et mutuelles au service de leur territoire.

RECHERCHE-ÉTUDES



Coop FR est partenaire de l'association Recma qui publie la revue internationale de l'économie sociale et solidaire. Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication de Coop FR, représente Coop FR au sein du Conseil d'administration. Jean-Louis Bancel, président de Coop FR et de la Fondation Crédit Coopératif, est le président de l'association depuis novembre 2022, il en était déjà le trésorier. Coop FR assure une partie de la gestion administrative de la Recma depuis le 1er janvier 2021.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE

La nouvelle équipe rédactionnelle de la Recma a publié un premier numéro riche en contributions diverses et ouvertes sur l'économie sociale et solidaire, à l'image de leur ambition de **renforcer la réflexion entre chercheurs et acteurs de l'ESS.**

Le N°364 d'avril 2022 de la revue internationale de l'économie sociale, Recma, est aussi le premier numéro des co-rédacteurs en chef David Hiez, professeur de droit, et Maryline Filippi, professeure d'économie, depuis leur entrée en fonction en janvier 2022. Dans leur éditorial, ils dressent leur « feuille de route » qui tient en deux axes d'action.

- 1er axe : améliorer la notoriété académique de la revue à travers celle de son référencement et de son attractivité auprès des chercheurs.
- 2ème axe : renforcer l'implication des acteurs afin de leur offrir un espace de réflexion critique et ouvert aux débats d'idées.

Ce numéro « signature » s'inscrit dans un réseau dense et ouvert et annonce une nouvelle ère, digitale, pour l'animer. Un numéro riche (271 pages) avec de nombreuses contributions sur le modèle coopératif, parmi lesquelles « L'enjeu de l'identité coopérative à l'heure où la mondialisation est bousculée », par Jean-Louis Bancel, président de Coop FR, ou la nécessité d'une nouvelle affirmation de l'identité coopérative face au triomphe du libéralisme financier et de la globalisation.

Jean-Claude Detilleux, président de la Recma depuis 10 ans, a assuré la transition de son mandat lors de l'assemblée générale de l'association le 29 novembre 2022. Jean-Louis Bancel, président de Coop FR et de la Fondation Crédit Coopératif, lui succède. Maryline Filippi devient rédactrice en cheffe, après la démission de David Hiez en tant que co-rédacteur en chef. Elle intègre également le conseil d'administration.

LES DIALOGUES DE LA RECMA

Le cycle de rencontres Les Dialogues de la Recma a reçu le 8 novembre 2022 Alexandrine Lapoutte, Maître de Conférences en Sciences de Gestion à l'Université Lumière Lyon 2, pour son article « **Coopératives Jeunesse de Services : une initiation au pouvoir d'agir** » paru dans le N°365 de la revue (Juillet 2022). Hôte de la rencontre, Coop FR s'est réjouie des échanges sur la question de l'apprentissage de la coopération et du collectif.

La Fabrique coopérative qui fêtera les 10 ans des CJS à la Française en 2023 devrait pouvoir analyser l'impact des CJS sur les territoires, dans plusieurs régions qui ont déjà suffisamment de recul.

[POUR EN SAVOIR PLUS \[lien\]](#)



OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ESS

Coop FR est l'un des partenaires de l'Observatoire national de l'ESS et a fait partie du comité de pilotage lorsqu'il était animé par le Conseil national des CRESS.

Depuis 2012, **Coop FR confie à l'ONESS l'étude des données du Panorama des entreprises et du Top 100** qui paraissent tous les deux ans.

L'édition 2022 a été enrichie de deux études complémentaires : une note de conjoncture sur l'impact de la crise sur les entreprises coopératives et une étude sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans les coopératives.

En 2022, l'ONESS a également publié une note sur le secteur du BTP dans l'ESS qui dresse un état des lieux du secteur du BTP dans l'ESS, en particulier les coopératives d'artisans, les Scop du BTP, CAE et Scic, sur l'assistance l'ingénierie et le conseil, la construction et la rénovation, mais aussi des coopératives d'HLM ou d'habitants à la maîtrise d'ouvrage.

L'Observatoire a également publié l'édition 2022 du Panorama de l'ESS, construit autour des contributions majeures de l'ESS à la société. Cette nouvelle édition réactualise les chiffres clés de l'ESS. Si le périmètre utilisé diffère de celui pris en compte dans le Panorama des entreprises coopératives, en ce qu'il exclut les filiales, ce panorama de l'ESS situe les coopératives dans une économie du quotidien, multi-sectorielle et ancrée dans les territoires.

LE LABO DE L'ESS



Coop FR adhère au club des amis du Labo. Bien que sa secrétaire générale ne soit plus au Bureau, Coop FR reste impliquée dans ses travaux et poursuit sa collaboration avec le think tank de l'ESS.

Le Labo de l'ESS est un think tank qui construit, par un travail collaboratif, des axes structurants de l'économie sociale et solidaire, à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes issues des territoires. Il est un espace d'échanges, de réflexions et d'actions pour une économie respectueuse de l'humain et de son environnement.

À travers une méthode de travail ascendante et à partir des enjeux contemporains, le Labo de l'ESS investit diverses thématiques donnant lieu à la réalisation d'études prospectives, de recherches-action et à l'organisation d'événements.

En 2022, le think tank publie une étude sur la low tech et lance deux nouveaux projets sur la transition écologique juste et sur l'accompagnement et le financement des coopérations dans les territoires.

ÉDUCATION-FORMATION

SEMAINE DE L'ESS À L'ÉCOLE

Semaine
de l'ESS
à l'école

La 6ème édition de la Semaine de l'ESS à l'École s'est tenue du 28 mars au 2 avril 2022 dans toute la France. **Opération co-pilotée par L'ESPER, l'OCCE et Coop FR**, la Semaine de l'ESS à l'École a pour but de sensibiliser dès le plus jeune âge à l'économie sociale et solidaire. Elle est soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable.



PLUS DE 20 000 ÉLÈVES ENGAGÉS DEPUIS 2017

270 initiatives ont été recensées pour cette sixième édition de la Semaine de l'ESS à l'École. Près de 6500 élèves ont été sensibilisés aux principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire. Les territoires moteurs cette année ont été l'académie d'Aix-Marseille, Nantes, Rennes, Lyon et Limoges, la Corse, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion...

350 classes ont participé à l'opération sur toute la France, soit 200 établissements scolaires (lycées, collèges, écoles primaires).

EXEMPLES D'ACTIONS

Intervention de la CRESS Auvergne-Rhone-Alpes dans un collège, journée de sensibilisation à l'ESS par les étudiants de 1ère année de l'IUT CS de Guéret, stages CEFPEP, intervention d'un café-restaurant au sein d'une école du 18ème à Paris, séances de découverte d l'ESS dans un lycée en Midi-Pyrénées...

CLÔTURE

Un webinar de clôture de la Semaine de l'ESS à l'École a posé la question de l'orientation professionnelle pour répondre aux aspirations des jeunes, leur quête de sens, mais aussi aux enjeux sociétaux. Trois projets collectifs réalisés par des groupes de lycéens, des tiers-lieux coopératif et associatif, une production d'un kit à partir de miel local, ont été présentés.

Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable, l'a rappelé dans une vidéo d'introduction, plus de 700 000 postes seront à pourvoir dans l'ESS d'ici 2025. Mais 87% des 18-29 ans n'ont pas entendu parler des métiers de ce secteur !



« **La coopération sera un enjeu majeur dans la complexité de notre monde.** » a conclu Bertrand Souquet, président de L'ESPER.

PERSPECTIVES

Les co-pilotes de l'opération ont présenté aux membres du comité de pilotage le 11 octobre 2022 les résultats de leurs travaux pour une communication mieux ciblée, principalement à l'attention des enseignants, des acteurs de l'ESS et des décideurs publics.

Une thématique fil rouge a été validée pour 2023 : l'engagement. Un groupe de travail sur la communication s'est réuni le 9 décembre, composé des membres de L'ESPER impliqués dans l'opération, les partenaires et des enseignants. Ces travaux font suite à la réflexion déjà engagée par les co-pilotes de l'opération pour la faire changer d'échelle.



[SEMAINESSECOLE.COOP](https://semaineessecole.coop) [lien]

MOOC DE LA COOPÉRATION AGRICOLE

CoopFR est partenaire pour la 7ème édition du MOOC (formation en ligne) des coopératives agricoles et agroalimentaires lancée le 21 mars 2022 jusqu'au 6 mai sur la plateforme FunMooc.

Il s'adresse à toute personne souhaitant découvrir ou mieux connaître les réalités économiques et le fonctionnement de ce modèle original et en croissance. Cette formation, totalement gratuite, est donnée sur **FunMooc, la plateforme de l'enseignement supérieur.** Elle est destinée autant aux étudiants, qu'aux enseignants, aux collaborateurs de coopératives, aux agriculteurs, etc., et donne lieu à une attestation reconnue par les professionnels du secteur.



Le MOOC, qui se déroule sur 6 semaines à raison de 1h à 2h par semaine, propose des vidéos, des quizz, un « serious game », une conférence débat et des ressources complémentaires. Centrée sur le modèle coopératif, la formation en ligne aborde les thématiques suivantes :

- Principes et fonctionnement
- Genèse et développement
- Gouvernance
- Métiers



[FUN-MOOC.FR](https://fun-mooc.fr) [lien]

Sont également partenaires : La Coopération Agricole, La Coopération Agricole Solutions+, AgroParisTech, Agreenium, Coop FR et le HCCA.

Une conférence de clôture s'est tenue le 27 avril sur le thème « Quel accompagnement des coopératives face aux transitions ? » à laquelle la secrétaire générale de Coop FR est intervenue.

C. Naett a également participé à la mise à jour d'une vidéo sur la contribution économique des entreprises coopératives, dans tous les secteurs. L'édition 2022 du Panorama des entreprises coopératives et le Top 100 ont également fait partie des nouvelles ressources.



Un bilan a été présenté le 12 septembre aux partenaires. Le MOOC a réuni 2085 apprenants de 57 pays, dont 52% de France. Cette année, les apprenants sont majoritairement des femmes, avec un niveau BAC+5.

SPONSORING

GLOBAL INNOVATION COOP SUMMIT, 26-27 SEPTEMBRE 2022



Coop FR a sponsorisé le Global Innovation Coop Summit qui s'est tenu à Paris les 26 et 27 septembre 2022, au sein de la Fédération nationale du Crédit Agricole. L'édition 2022 a réuni plus de 150 leaders coopératifs du monde entier sur le **thème de la transition sociétale, énergétique, numérique mais aussi transition du leadership et place des millennials.**

Partenaires et hôtes de l'événement, la FNCA et Coop FR ont accueilli les participants au siège de la fédération rue La Boétie. Coop FR a également organisé le cocktail dînatoire du 26 septembre au soir, grand moment de convivialité, d'échanges et de rencontres.

Jean-Louis Bancel, président de Coop FR, a rappelé dans son discours d'ouverture la motivation et l'engagement des fondateurs du sommet international, dont il fait partie : ne pas se résigner à la tendance au repli sur soi, amplifiée par la crise Covid, découvrir de nouveaux mondes et élargir le cercle est vital.

« S'ouvrir au monde est le meilleur moyen de garder une capacité d'alerte, il ne faut surtout pas se retrouver seul dans les moments difficiles. C'est l'objet même de la coopération de créer une intelligence collective. », Jean-Louis Bancel, président de Coop FR

Tout au long des deux jours de présentations variées, denses et témoignages de toutes les régions du monde, les participants ont pu s'enrichir sur les pratiques innovantes et réponses aux enjeux de nos sociétés mises en place par les coopératives (marque coopérative, Objectifs du développements durable, transition sociétale, numérique, environnementale, etc.)

Parmi les panélistes français, Rémi Roux, directeur commercial et président de la Scop Ethiquable, a témoigné de la croissance de la coopérative, leader du chocolat bio ; Nicole Alix, présidente de la Coop des communs, a présenté l'exemple des plateformes coopératives numériques françaises ; et Thierry Blandinière, directeur général du groupe coopératif agricole InVivo, a participé à la table ronde de conclusion sur une partie prospective.

Le réseau international des jeunes dirigeants de coopératives a organisé lui aussi des sessions parallèles, notamment pour présenter le « kit de survie pour reconstruire le monde » !



"LES JEUNES ET L'AVENIR DES COOPÉRATIVES EN EUROPE", 21-22 NOVEMBRE 2022, CARDIFF

Cooperatives Europe a organisé, les 21 et 22 novembre, une conférence sur « Les jeunes et l'avenir des coopératives en Europe », à Cardiff (Pays de Galles, Royaume-Uni). Coop FR en a été l'un des sponsors principaux.

L'événement organisé par le mouvement coopératif gallois CWMPAS a accueilli une centaine de représentants de coopératives européennes qui ont exploré le rôle des jeunes dans le mouvement coopératif et discuté en session interne de la stratégie du mouvement coopératif européen pour relever les défis qui auront un impact sur son avenir.

En soutenant cette conférence, Coop FR confirme l'importance de la dimension européenne pour le mouvement coopératif français. La France est le premier pays coopératif en Europe.



CAMPAGNES DE COMMUNICATION

PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES, 2022

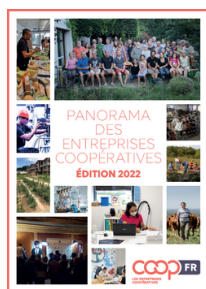
La publication de l'édition 2022 du Panorama des entreprises coopératives qui paraît tous les deux ans, est l'occasion d'une campagne plus large sur la performance des entreprises coopératives mais aussi leur modèle entrepreneurial. Il explore leur contribution économique à travers une analyse sectorielle et leur impact social dans les territoires.

L'édition 2022 a invité un expert, Olivier Frey, économiste et spécialiste des entreprises coopératives, pour éclairer le lecteur sur la place des coopératives dans l'économie du pays.

« En France, peu de secteurs économiques pèsent finalement aussi lourd en termes d'emplois salariés que l'ensemble des 22 600 entreprises coopératives. », Olivier Frey, économiste

Le Panorama est assorti d'un Top 100 des entreprises coopératives, classement des 100 plus grandes entreprises coopératives françaises, selon leur chiffre d'affaires.

Une campagne digitale sur les réseaux sociaux a démarré le 7 février avec la publication d'un communiqué « Les coopératives, des entreprises solides, engagées dans les transitions ». Coop FR a publié un article intitulé « Face à la crise, les coopératives font mieux que résister » et une note de conjoncture post-crise Covid. Une dizaine de témoignages de dirigeants et de collectifs de femmes et d'hommes incarne des initiatives coopératives qui ont apporté une solution aux enjeux actuels de la société.



PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES, JANVIER 2022 [\[lien\]](#)



TOP 100 DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES, JANVIER 2022 [\[lien\]](#)



NOTE DE CONJONCTURE, "LES ENTREPRISES À L'HEURE DE LA CRISE", JANVIER 2022 [\[lien\]](#)



TOUS LES TÉMOIGNAGES [\[lien\]](#)

LA FRANCE SUPER PUISSANCE COOPÉRATIVE, 14 FÉVRIER 2022

Le 14 février, Coop FR a publié une étude comparative des tops 100 français, européen et mondial qui positionne la France en tant que super puissance coopérative et 1er pays coopératif en Europe.

L'étude comparative des tops 100 français, européen et mondial des entreprises coopératives (chiffres 2019) élaborée par Olivier Frey, économiste spécialiste des coopératives, pour Coop FR, a pour objectif de positionner le mouvement coopératif français au niveau mondial et européen.

Elle démontre que la France est non seulement un des berceaux historiques de la coopération mais est également une super puissance de l'économie coopérative au niveau mondial. Les coopératives françaises sont leaders en termes de chiffre d'affaires et représentent **25% du chiffre d'affaires global du top 100 mondial, avec 344,75 milliards de dollars** devant les coopératives allemandes, japonaises et américaines. Trois principaux secteurs dominant au niveau mondial : l'agriculture et l'agroalimentaire, le commerce et la banque. La France est également la **deuxième nation en termes d'emploi**.



ÉTUDE COMPARATIVE DES TOPS 100, FRANÇAIS, EUROPÉEN ET MONDIAL, JANVIER 2022 [\[lien\]](#)

Principaux enseignements :

- Les entreprises coopératives françaises sont leaders en Europe et dans le monde
- L'emploi coopératif est nettement concentré en Europe
- Trois secteurs d'activités phares au niveau mondial : agro-alimentaire, commerce, banque

Prospective :

Au-delà du positionnement fort de la France au sein de l'économie coopérative mondiale, cette étude nous permet d'enrichir la réflexion prospective : sur les **secteurs d'avenir**, sur **l'impact de l'emploi coopératif** et le **périmètre statistique**, notamment.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, 8 MARS 2022

Une étude sur l'Égalité femmes-hommes dans les coopératives a été publiée le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. La place des femmes dans les coopératives est plus favorable que dans le reste de l'économie privée, mais elles n'échappent pas aux inégalités professionnelles de genre, selon une étude de l'Observatoire national d'ESS France, commanditée par Coop FR.

Principaux enseignements :

- La coopérative est un modèle entrepreneurial mixte, avec 48,7% de femmes.
- Les femmes sont regroupées, pour la grande majorité d'entre elles, dans les activités financières et d'assurances.
- Les femmes comme les hommes sont davantage en CDI (à 90%) que dans le reste de l'économie privée (85,7%).
- Les femmes sont à 80,9% à temps complet, plus que dans l'économie privée, mais toujours à 13 points d'écart en-dessous des hommes.
- De forts écarts salariaux entre femmes et hommes dans les coopératives, mais plus resserrés que dans l'ensemble de l'ESS et du secteur privé.
- Gouvernance : une non-mixité importante



L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les coopératives

Étude de l'Observatoire national d'ESS France 2022, pour Coop FR

Sommaire

- 1. Les femmes dans les coopératives
- 2. Les conditions de travail des femmes dans les coopératives
- 3. La place des femmes dans le gouvernement des entreprises
- 4. Les écarts de revenus et de carrière

Périmètre statistique

Les données de travail présentées dans le cadre de cette étude concernent le seul périmètre défini des coopératives professionnelles qui ont été publiées au sein de la base de données de l'Observatoire national d'ESS France 2022.



ÉTUDE "ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, PARITÉ : OÙ EN SONT LES COOPÉRATIVES ?", JANVIER 2022 [\[lien\]](#)

GUIDE DE LA CRÉATION EN COOPÉRATIVE

Coop FR a publié en mars un guide pratique de la création de coopérative afin de contribuer à faire connaître le modèle coopératif auprès des entrepreneurs et porteurs de projets d'entreprise en collectif.

Ce guide permet aux porteurs et porteuses de projets de se poser les bonnes questions tant sur le plan juridique que sur les aspects économiques et d'organisation de la future structure qu'ils souhaitent créer. Il les invite à se rapprocher des experts en conseil et accompagnement à la création d'entreprise coopérative dans les différents réseaux coopératifs.

Une vidéo « Créer son entreprise coopérative, mode d'emploi ! » a été diffusée dans le cadre de la campagne digitale.



[GUIDE PRATIQUE DE LA CRÉATION DE COOPÉRATIVE, MARS 2022](#) [lien]

CANDIDATURE DE JEAN-LOUIS BANCEL À LA PRÉSIDENTE DE L'ACI, MAI-JUIN 2022

Dans le cadre de la candidature de Jean-Louis Bancel, président de Coop FR, à la Présidence de l'Alliance coopérative internationale, Coop FR a lancé une grande campagne de communication :

- [CRÉATION D'UNE PAGE DÉDIÉE A SA CANDIDATURE, EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL](#) [lien]
- [PUBLICATION D'UN ARTICLE, "LE MOUVEMENT COOPÉRATIF, UNE INFLUENCE MONDIALE !" EN 3 LANGUES](#) [lien]



SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT, 14-20 NOVEMBRE 2022

Dans le cadre du Mois de l'ESS, Coop FR a communiqué tout au long de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat sur le modèle entrepreneurial coopératif qui s'est tenue du 14 au 20 novembre, à l'attention des porteurs de projet mais aussi des prescripteurs, principalement les chambres de commerce et d'industrie, Pôle Emploi et BpiFrance.

« Vous avez un projet collectif ? Choisissez le modèle coopératif comme plus de 640 000 entrepreneurs, plusieurs millions d'utilisateurs, 35 000 salariés et l'ensemble des sociétaires de coopératives. »

« Créer une coopérative, mode d'emploi ! L'entrepreneuriat coopératif, c'est un projet collectif et un profit partagé. Entrepreneurs, salariés, consommateurs, habitants, citoyens, regroupez-vous ! »



**[CRÉER SON ENTREPRISE COOPÉRATIVE, MODE
D'EMPLOI!](#)** [lien]

CAMPAGNE DE NOËL : CONSOMMEZ COOPÉRATIF !

Coop FR a lancé une campagne de Noël sur le choix coopératif du 5 au 24 décembre 2022, sur les réseaux sociaux. Occasion d'illustrer la présence des coopératives dans le quotidien des Français sur l'ensemble du territoire et de tester une forme plus ludique de communication : des jouets dans la hotte, avec la valorisation de coopératives spécialistes du jouet, au menu du réveillon avec les produits d'exception issus de coopératives, principalement agricoles (huîtres, foie gras, marrons, dinde, légumes d'hiver, fromage, beurre, sel, sucre, etc.) et viticoles (de l'Alsace au Champenois en passant par le Mont-Ventoux !) mais aussi de Scop (boulangerie, chocolaterie), et de coopératives maritimes pour les coquilles Saint-Jacques !



[CAMPAGNE DE NOËL](#) [lien]

RELAIS DE CAMPAGNES PARTENAIRES

SEMAINE DE L'ESS À L'ÉCOLE, 28 MARS - 2 AVRIL 2022



En tant que co-pilote de l'opération de sensibilisation de l'ESS auprès des élèves de la maternelle au lycée, Coop FR a relayé la campagne de communication en amont et tout au long de la semaine. Coop FR a publié un article sur l'intérêt de la pédagogie coopérative, « Coopération : apprendre pour entreprendre et vice-versa ».

JOURNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES, 2 JUILLET 2022



Coop FR a relayé la campagne de communication de l'Alliance coopérative internationale sur le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur » pour la Journée internationale des coopératives, le 2 juillet.

MOIS DE L'ESS, NOVEMBRE 2022



Coop FR a communiqué sur les temps forts du Mois de l'ESS, notamment l'événement de lancement de l'opération le 27 octobre sur la question de la Responsabilité territoriale des entreprises et la remise des Prix de l'ESS.

AGORA DES SCIC , 13 OCTOBRE 2022

En tant que partenaire de l'Agora des Scic qui célébrait les 20 ans de la création du statut de société coopérative d'intérêt collectif, Coop FR s'est fait le relais de la campagne de la Confédération générale des Scop en amont. Coop FR a également diffusé un article sur l'événement et les différentes prises de paroles des coopératives, des partenaires et des décideurs publics.



PODCAST

Coop FR a diffusé son premier podcast en février, issu d'un entretien avec la secrétaire générale de Coop FR, divisé en trois émissions :

- Histoire du mouvement coopératif du fondement à aujourd'hui,
- impact et contribution des entreprises coopératives françaises,
- enjeux des coopératives et nécessité d'une meilleure prise en compte de leurs spécificités par les pouvoirs publics.



[ÉCOUTER LES ÉPISODES \[lien\]](#)

RÉSEAUX SOCIAUX

Cette année Coop FR a été très active sur les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn et Facebook). Deux campagnes, récurrentes chaque semaine, ont été mises en place dès octobre 2022.

Tous les mardis, il est possible de découvrir une entreprise coopérative, son domaine d'activité et ses particularités à travers les #StoryCoop.

Tous les jeudis, un #LeSaviezVous est publié sur les réseaux sociaux : informations sur le modèle coopératif, différents types de coopératives qui existent ou encore chiffres clés.

Ces différentes publications permettent la mise en valeur du modèle coopératif et permet à Coop FR de développer sa notoriété sur les réseaux sociaux, en particulier LinkedIn avec une progression fulgurante, atteignant en juin 2023 les 3 000 abonnés !

Abonnés au 31 décembre 2022



LinkedIn

2 542 abonnés (+81,44%)



Facebook

1 739 abonnés (+8,6%)



Twitter

6 523 abonnés (+1,6%)



NEWSLETTERS

Newsletter hebdomadaire (interne) : 226 abonnés, membres et partenaires

La lettre d'information interne, Actualité coopérative, relaie chaque lundi les activités et informations de Coop FR, de ses membres, des acteurs de l'ESS, de l'Europe et de l'international et des initiatives qui font parler d'elles (dans la rubrique Lu, vu, entendu). Toutes les actualités ne sont pas publiées. En 2022, Coop FR a publié 43 numéros d'Actucoop.

Newsletter mensuelle (publique) : 1 859 abonnés directement sur le site

La lettre d'information publique est envoyée tous les mois aux abonnés sur le site internet de Coop FR. Elle est une sélection d'articles d'Actucoop, publiés sur le site. Les principales informations de la Newsletter sont valorisées à sa parution sur les trois réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn).

MÉDIAS



"ICA presidentials election : Candidate Q&A with Jean-Louis Bancel », Coop News, 30 mai 2022

[LIRE L'ARTICLE \[lien\]](#)



« Qui connaît l'importance économique des coopératives ? 8 chiffres pour comprendre », Les Echos Start, 13 juin 2022

[LIRE L'ARTICLE \[lien\]](#)



« Égalité dans l'ESS : quelles structures pourraient être considérées comme exemplaires ? », carenews, 23 novembre 2022

[LIRE L'ARTICLE \[lien\]](#)

COOPERATIVES EUROPE



Coop FR est membre de Cooperatives Europe. Thomas Meyer, administrateur de Coop FR et de la FFCCA, Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans, directeur général de la coopérative d'artisans SOCAPS, représente le mouvement coopératif français au sein de ses instances dirigeantes.

Coop FR a participé à l'enquête de Cooperatives Europe pour élaborer un **plan stratégique**, en matière de lobbying, éducation, recherche, transition écologique et numérique, entrepreneuriat coopératif, plan d'action sur l'économie sociale, gouvernance coopérative, et égalité des genres. Il a été présenté par le conseil d'administration lors de l'assemblée générale le 25 mai, à Bruxelles et en visioconférence, pour les quatre années à venir. La conférence initialement prévue dans le cadre de l'Assemblée générale a été reportée les 21 et 22 novembre 2022 à Cardiff (Pays de Galles) où une centaine de représentants de coopératives européennes ont exploré le rôle des jeunes dans le mouvement coopératif.

PLAN D'ACTION POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le 1er janvier 2022, la France a pris la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne pour une période de 6 mois. Le gouvernement français a annoncé une présidence construite autour des concepts de « redressement, force et sentiment d'appartenance ». Malgré la publication récente du plan d'action de la Commission pour l'économie sociale, la présidence française mentionne à peine l'économie sociale dans son programme. Cooperatives Europe l'a regretté dans un communiqué du 13 janvier mais a salué plusieurs priorités du programme en la matière.

Le 10 octobre, Susanne Westhausen et Agnès Mathis, présidente et directrice de Cooperatives Europe, ont eu l'occasion de rencontrer **Nicolas Schmit, commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux**. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger avec le Commissaire sur les actions des membres de Cooperatives Europe en matière de développement durable et de résilience dans le contexte de la pandémie et de la guerre en Ukraine. Il a également été question plus largement des objectifs de Cooperatives Europe et des défis pour les années à venir.

Cooperatives Europe a accueilli favorablement le **parcours de transition pour l'écosystème de l'économie sociale et de proximité** dévoilé le 14 novembre 2022 par la Commission européenne et auquel elle a pu contribuer.

« Le parcours de transition était un livrable important du plan d'action pour l'économie sociale, et nous sommes heureux de voir le résultat de plusieurs mois de co-création. Cooperatives Europe travaillera en collaboration avec les autres parties prenantes pour la réussite de cet instrument qui aidera les coopératives et les organisations de l'économie sociale à être les moteurs d'une double transition équitable, inclusive et durable. », Susanne Westhausen, présidente de Cooperatives Europe

SOUTIEN À L'UKRAINE

Dans une déclaration, Susanne Westhausen a exprimé la solidarité de Cooperatives Europe vis-à-vis des personnes, dont de nombreux coopérateurs, touchées par les événements en Ukraine.

Elle rappelle les valeurs de démocratie, de respect mutuel des coopératives. En tant qu'association paneuropéenne de coopératives, avec des membres non seulement en Ukraine mais aussi en Russie, Cooperatives Europe est convaincue que la coopération surmonte les barrières politiques ou culturelles, améliorant la prospérité et renforçant la sécurité. « Mais notre coopération repose sur une communauté internationale stable, fondée sur des règles et des principes qui ne doivent pas être remis en cause. »



« Nous sommes profondément attristés qu'une fois de plus, la guerre se déroule au cœur de notre continent. Nous appelons à la paix et à des solutions diplomatiques pour éviter que des millions d'innocents ne souffrent davantage. », Susanne Westhausen, présidente de Cooperatives Europe

Cooperatives Europe suit de près la situation en Ukraine et se dit prête et en contact avec les organisations locales pour apporter un soutien aux réfugiés. Susanne Westhausen a appelé les coopérateurs de toute l'Europe et du monde entier à entreprendre des efforts pour fournir une aide humanitaire et un soutien aux personnes touchées par cette guerre.

Dans le cadre de leur Congrès qui s'est tenu le 24 mars à Sofia (Bulgarie), les organisations de coopératives de consommateurs de toute l'Europe, parmi lesquelles la FNCC (Fédération nationale des coopératives de consommateurs) pour la France, ont signé une déclaration de paix face à la guerre en Ukraine : **« Nous défendons la démocratie pas l'autoritarisme. »**

Outre un plaidoyer contre la violence et la guerre et pour le droit des peuples à déterminer leur propre destin, la déclaration de Sofia rappelle les principes et les valeurs des coopératives.

« L'ÉCONOMIE SOCIALE, LE FUTUR DE L'EUROPE », 17 FÉVRIER ET 5-6 MAI 2022, STRASBOURG

La France a accueilli pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne l'ensemble des ministres de l'économie sociale et solidaire à Strasbourg le 17 février 2022 dans le cadre de la manifestation « L'économie sociale, le futur de l'Europe ». En raison de l'évolution du contexte sanitaire, les conférences, ateliers, espaces thématiques de débat et de participation, circuits tourist'éthiques ont été reportés les 5-6 mai. Près de 2000 participants ainsi qu'un grand nombre d'acteurs européens de l'ESS se sont réunis à Strasbourg. ESS France, organisation représentative de l'ESS en France, y a tenu un stand, mutualisé avec l'ensemble des membres, dont Coop FR.

« **Une étape décisive pour un secteur en pleine croissance** » selon Bercy. Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, a présidé la conférence des ministres européens en charge de l'économie sociale le 17 février, avec la participation de Nicolas Schmit, commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux. Les ministres européens ont salué la présentation du plan d'action pour l'économie sociale présenté en décembre 2021 par la Commission européenne. **Sa pertinence face aux multiples défis économiques, climatiques et sociaux auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui** a été soulignée.

Ils se sont mis d'accord sur différents points : le respect de la diversité et les premières bases d'une définition commune ; l'importance de la sensibilisation à l'économie sociale ; la nécessité d'assurer le financement de l'économie sociale ; le projet de cartographier les différentes méthodologies nationales de mesure de l'impact social.

ESS France et Social Economy Europe ont appelé tous les ministres ayant participé à la réunion du 17 février à s'engager dans les travaux visant à préparer une **recommandation du Conseil portant sur le développement des conditions-cadres de l'économie sociale**. Cette étape est particulièrement attendue pour mieux définir l'ESS dans le droit européen et donc lui permettre de parvenir à une reconnaissance plus juste de ce qu'elle apporte ainsi qu'à un changement d'échelle nécessaire.

« **La reconnaissance de l'ESS progresse en Europe. La France a une responsabilité particulière dans ce mouvement. (...) L'effort du gouvernement français a été efficace, il est indispensable qu'il se poursuive dans les prochaines années avec ses partenaires nationaux et internationaux.** », Jérôme Saddier, président d'ESS France



ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE



Coop FR est membre de l'Alliance coopérative internationale. Elle est représentée jusqu'en juin 2022 au sein du Conseil d'administration par deux représentants, dont son président Jean-Louis Bancel. Les élections à la Présidence et au conseil d'administration de l'ACI ont eu lieu le 20 juin à Séville, à l'issue desquelles la France n'a pas pu renouveler ses mandats.

ÉLECTIONS 2022

Coop FR a porté la candidature de son président Jean-Louis Bancel, à la présidence de l'ACI dans le cadre des élections du 20 juin. Cette candidature revêt une importance particulière à un moment où de nombreuses organisations membres, dont Coop FR, considèrent que l'ACI doit procéder à une restructuration de son mode d'organisation et de fonctionnement.

Jean-Louis Bancel s'est présenté comme le candidat de l'unité, avec un slogan « L'union fait la force » et de la transmission intergénérationnelle. Il a annoncé trois grandes priorités qu'il a pu développer lors du webinaire du 31 mai avec les deux autres candidats, Ariel Guarco (Argentine) et Melina Morrison (Australie) :

- L'identité coopérative en se consacrant à la jeune génération en particulier au travers de l'éducation
- Le développement des coopératives dans tous les pays, la transition économique et sociale dont le Monde a besoin passera par les coopératives
- Le rayonnement de l'originalité des entreprises coopératives

Coop FR a lancé une campagne à destination des électeurs de l'ACI, au travers d'une page internet dédiée, d'emails et d'actualités de campagne.

700 personnes de plus de 70 pays se sont réunies à Séville le 20 juin pour échanger sur les forces et les enjeux du mouvement coopératif mondial dans un environnement en pleine évolution.

Ariel Guarco a été réélu à la Présidence de l'Alliance coopérative internationale pour quatre ans, ainsi que le conseil d'administration. Suite à son élection à la Présidence du comité des Jeunes de l'ACI, Ana Aguirre (Espagne) a été élue représentante du comité au sein du conseil. Xiomara Nuñez de Cespedes (République dominicaine) a été élue présidente du comité pour l'égalité des genres.

[LISTE DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACI](#) [lien]

IDENTITÉ COOPÉRATIVE

Dans la droite ligne du congrès mondial des coopératives, le bureau de l'Alliance coopérative internationale a mis en place un groupe consultatif sur l'identité coopérative, pour poursuivre la réflexion et la concertation sur ce thème central. Présidé par Alexandra Wilson, membre du conseil d'administration de l'ACI, du Canada, le groupe réunit 23 personnes de toutes les régions de l'ACI et comprend des dirigeants coopératifs, des penseurs et des praticiens.

Le processus de consultation a débuté par une enquête lancée de juin à octobre 2022 afin de recueillir les premières réflexions des coopérateurs du monde entier sur la manière dont l'identité coopérative est définie et comprise.

« Notre identité coopérative n'a jamais été plus importante qu'en temps de crise », Alexandra Wilson, présidente du groupe consultatif sur l'identité coopérative de l'ACI.

Selon l'Observatoire mondial des coopératives 2022, les 300 meilleures coopératives et mutuelles génèrent au niveau mondial un chiffre d'affaires total de plus de 2 171 milliards USD en 2020. Avec l'édition 2022 du World Co-operative Monitor publiée le 1er décembre, l'Alliance coopérative internationale et Euricse continuent à produire une base solide de données pour le mouvement coopératif. Trois secteurs sont en tête : l'assurance (101 entreprises), l'agriculture (100 entreprises) et le commerce de gros et de détail (59 entreprises).

Sur le podium on trouve deux entreprises financières et une entreprise commerciale comme c'était également le cas en 2021. **Les premières positions sont occupées par le Groupe français Crédit Agricole (88,97 milliards USD de chiffre d'affaires en 2020) et la coopérative allemande REWE Group (77,93 milliards USD de chiffre d'affaires en 2020).** Le Cooperative Financial Network Germany – BVR (58,02 milliards USD de chiffre d'affaires en 2020) occupe la troisième place. La plupart des entreprises du Top 300 proviennent des pays les plus industrialisés comme les États-Unis (71 entreprises), la France (42 entreprises), l'Allemagne (31 entreprises) et le Japon (22 entreprises).

LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FRANÇAISES PERFORMENT

Sur les 42 entreprises françaises du classement, 31 sont coopératives, les autres étant des mutuelles. Les résultats 2020 montrent qu'au niveau mondial, les grands groupes coopératifs français résistent bien. On compte quatre entrées de coopératives agricoles dans le Top 300.

Entreprises coopératives françaises dans le Top 300 :

- 3 coopératives bancaires : Groupe Crédit Agricole (1ère position), Groupe BPCE (6ème), Groupe Crédit Mutuel (8ème)
- 8 coopératives de commerçants : ACDLEC Leclerc (3ème), Système U (18ème), Astera (79ème), Intersport (167ème), Gedex (174ème), Giphar Groupe (175ème), Bigmat (266ème), Giropharm (275ème)
- 20 coopératives agricoles : Agrial (72ème), Invivo (86ème), Sodiall Union (91ème), Terrena (93ème), Tereos (104ème), Vivescia (131ème), Eureden (132ème), Axérial (135ème), Actura (136ème), Cooperl Arc Atlantique (155ème), Groupe Even (182ème), Limagrain (191ème), Les Maîtres laitiers du cotentin (192ème), Cristal Union (214ème), Euralis Groupe (233ème), Advitam (Unéal) (243ème), Cofaq (245ème), Lur Berri (248ème), Maisadour (256ème), Natup (265ème), Scael (267ème)

[MONITOR.COOP](https://monitor.coop) [lien]

COOPSDAY, 2 JUILLET 2022



Le 2 juillet 2022, les coopératives du monde entier ont célébré leur modèle entrepreneurial pour la 100ème Journée internationale des coopératives (CoopsDay).

En choisissant le thème « **Les coopératives construisent un monde meilleur** », l'Assemblée générale des **Nations unies** a voulu mettre en évidence la contribution des coopératives au développement socio-économique, notamment leur impact sur la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale. Elle célèbre également la décennie de l'Année internationale des coopératives de 2012 en reprenant le même thème.

Pour sensibiliser aux contributions des coopératives, **le Comité pour la promotion et l'avancement des coopératives** a réalisé 17 contributions aux Objectifs de Développement Durable (ODD) : « Transformer notre monde : Un 2030 coopératif - Contributions coopératives à l'ODD 17 » dans l'objectif de l'Agenda 2030.

Guy Ryder, directeur général de **l'Organisation internationale du Travail (OIT)**, a quant à lui souligné dans une vidéo comment les coopératives favorisent l'humain et le travail décent et contribuent à un avenir plus durable et inclusif.

« Les coopératives montrent toujours qu'un monde différent est possible : un monde avec la justice sociale, un monde en harmonie avec la nature, un monde en paix. », Ariel Guarco, président de l'Alliance coopérative internationale

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

PACT FOR IMPACT  PACT FOR IMPACT
A GLOBAL ALLIANCE FOR A SOCIAL AND INCLUSIVE ECONOMY

Le 4 mars 2022, Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat en charge de l'Économie sociale, solidaire et responsable auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a réuni les acteurs de l'Alliance Pact for Impact dans le cadre de l'évènement **« Pact for Impact : pour une reconnaissance internationale de l'économie sociale et solidaire »**.

L'Alliance Pact for Impact a ainsi affirmé son ambition d'obtenir une résolution à la fois au niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Conférence internationale du Travail pour reconnaître la spécificité et le potentiel de l'économie sociale et solidaire dans le développement d'une croissance durable. Les parties prenantes se sont également engagées à se mobiliser autour de cette feuille de route, en signant un nouveau manifeste de coalition et une charte d'engagement. L'Alliance Pact for Impact entend poser des bases solides et mobiliser le plus d'Etats et d'acteurs possibles pour concrétiser ce projet.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)



L'OIT a publié un nouveau rapport sur le travail décent et l'économie sociale et solidaire (ESS) en vue de sa conférence internationale du travail qui s'est tenue à Genève du 30 mai au 10 juin 2022. La conférence a réuni des délégués de gouvernements, de travailleurs et d'employeurs des états membres de l'OIT et permis une discussion générale sur l'ESS.

C'est ainsi que le 10 juin 2022, l'OIT a adopté à l'unanimité la résolution qui définit, reconnaît et promeut l'économie sociale et solidaire : **« l'économie sociale et solidaire est un bon moyen pour assurer le développement durable, la justice sociale, le travail décent, l'emploi productif et l'amélioration des niveaux de vie pour tous. »**

Il y a 20 ans, **l'OIT reconnaissait l'importance des coopératives** avec sa recommandation 193 qui reconnaît l'importance des coopératives pour la création d'emplois, la mobilisation des ressources et la stimulation de l'investissement, ainsi que leur contribution à l'économie.

Elle invite les Etats à encourager le renforcement de l'identité des coopératives, d'adopter des mesures pour promouvoir le potentiel des coopératives dans tous les pays et « d'adopter des mesures particulières qui permettent aux coopératives, en tant qu'entreprises et organisations inspirées par l'esprit de solidarité, de répondre aux besoins de leurs adhérents et de la société, y compris à ceux des groupes défavorisés afin de les insérer dans la société, devrait être encouragée. »

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE)



Le Conseil de l'OCDE au niveau des ministres a adopté **une recommandation le 10 juin 2022** sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale, pour favoriser son développement et son expansion. Cette reconnaissance intervient le même jour que les conclusions de l'Organisation Internationale du Travail sur l'économie sociale et le travail décent.

Elle identifie **9 piliers directeurs** qui fournissent les conditions nécessaires au développement de l'économie sociale aux niveaux international, national et local.

Les deux textes internationaux (conclusions de l'OIT et recommandation de l'OCDE) se complètent et permettent de mieux définir l'économie sociale et solidaire.

ORGANISATION DES NATIONS-UNIES (ONU)



La France a soutenu l'adoption prochaine d'une résolution en septembre des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire (1), qui aurait pour objectif la reconnaissance de la contribution de l'ESS aux Objectifs de développement durable (ODD).

Le maire de Bordeaux, Pierre Hurmic, est intervenu à New York, au titre de ses fonctions de président du Global Social Economy Forum (GSEF) pour appuyer son adoption, lors des débats le 22 juillet 2022.

Marlène Schiappa, nouvelle secrétaire d'Etat à l'ESS et à la Vie associative, est quant à elle intervenue à distance. Elle a rappelé l'ambition du Président Macron de soutenir l'ESS « au plan national et international », mais aussi d'accroître sa notoriété.

(1) La résolution a été adoptée le 18 avril 2023

GLOBAL INNOVATION COOP SUMMIT, 26-27 SEPTEMBRE 2022



Le Global Innovation Coop Summit s'est tenu à Paris les 26 et 27 septembre 2022, au sein de la Fédération nationale du Crédit Agricole, en partenariat avec Coop FR. L'édition 2022 a réuni plus de 150 leaders coopératifs du monde entier sur le **thème de la transition**.

L'objectif du Global Innovation Coop Summit est de créer un espace pour les dirigeants de coopératives de tous les secteurs à travers le monde pour partager, discuter, apprendre et construire ensemble une économie plurielle plus inclusive dans la tendance de l'innovation.

Cette première édition sera suivie d'une série de rencontres annuelles de dirigeants d'entreprises coopératives. La nouvelle édition est d'ores et déjà programmée du 27 au 29 septembre 2023 à Montréal (Canada).

[SITE DE L'ÉVÈNEMENT](#) [lien]

Jean-Louis Bancel, président de la Fondation Crédit Coopératif, a effectué la dernière année de son mandat de président de Coop FR. Un nouveau président, Jérôme Saddier (Crédit Coopératif) a été élu en janvier 2023. Le conseil d'administration et le bureau ont été renouvelés en mars 2023.

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois (semi-présentiel) en 2022.
L'assemblée générale s'est tenue le 23 juin 2022 (semi-présentiel).

GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE AFFAIRES PUBLIQUES

Le groupe affaires publiques de Coop FR s'est réuni à quatre reprises afin de travailler sur la campagne présidentielle et législatives, et sur le contexte politique de l'Assemblée nationale, le remaniement ministériel et la loi sur le pouvoir d'achat.

Les échanges ont conclu à la nécessité de s'intéresser au local et de favoriser des rencontres sur le terrain. La création d'un groupe de travail mixte avec le groupe communication a été discuté pour engager des travaux de fond sur la stratégie d'influence de Coop FR.

GROUPE COMMUNICATION

Le groupe communication de Coop FR s'est réuni trois fois en visioconférence ou semi-présentiel, mais également deux fois en séminaire de travail dans les locaux de la CG Scop et ceux de l'OCCE.

Les membres du groupe ont fait un gros travail d'identification de thématiques communes différenciantes pour promouvoir le modèle coopératif et ses spécificités, avec en fil rouge le « choix coopératif ». Dans ce cadre de réflexion en matière de consommation, le groupe de travail a auditionné Véronique Baraize, Responsable du Pôle Formation de l'OCCE, qui a élaboré une ressource pédagogique « Consom'acteurs » destinée aux élèves de primaire et collège (cycle 3 et 4).

GROUPE JURIDIQUE

En 2022, le groupe juridique a travaillé sur deux missions : la finalisation du guide de la création de coopérative, publié en mars 2022, et la réalisation un tableau comparatif des différents types de coopérative, en vue de la publication d'une annexe au guide de la création de coopérative. Chaque type de coopérative fera ainsi l'objet d'une fiche synthétique de ses caractéristiques et textes applicables, permettant un comparatif avec la coopérative dite « loi de 1947 » mais aussi avec les associations, SA, SARL, GIE. Cet outil fera l'objet d'une campagne auprès des prescripteurs à la création d'entreprise.

GROUPE RÉVISION COOPÉRATIVE

Le groupe révision coopérative de Coop FR a travaillé sur le projet de rapport du Conseil supérieur de la coopération (CSC) sur le bilan de la révision coopérative après sa mise en place pour toutes les coopératives par la loi ESS de juillet 2014. De nombreux points positifs ont été dégagés, ainsi que des pistes d'évolutions, tant au niveau du cahier des charges, adopté par le CSC, que des démarches volontaires pour faire de la révision un outil d'affirmation de l'identité coopérative.

INTERVENTIONS-DÉLÉGATIONS

COURS SUR LES COOPÉRATIVES À L'UNIVERSITÉ DU MANS

Comme chaque année, la secrétaire générale de Coop FR donne un cours de 15h sur le thème « Management et gouvernance dans les coopératives » aux 28 étudiants en M2 ESS à l'université de droit et d'économie du Mans. Le cours aborde de nombreux sujets, présentation du modèle coopératif, diversité, principes coopératifs, coopératives et ESS, enjeux, création de coopératives, etc.

Caroline Naett, secrétaire générale de Coop FR, est intervenue auprès de divers publics et a reçu deux délégations étrangères :

RENCONTRES RIUESS, CONFÉRENCE PLÉNIÈRE, 6 JUIN 2022



Elle est intervenue aux Rencontres du Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) lors de la conférence plénière du 6 juin 2022 : « L'ESS au service d'un avenir du travail centré sur l'être humain ? Des réalités du terrain aux opportunités de reconnaissance internationale de l'ESS. ». Elle a présenté la diversité des entreprises coopératives et leur rôle sur les enjeux sociétaux auprès de leurs salariés. C. Naett a rappelé que l'emploi dans les coopératives n'était pas une variable d'ajustement et qu'il n'avait cessé de progresser depuis 2008.

INTERVENTION DE COOP FR AUPRÈS DES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS MGEN, 8 SEPTEMBRE 2022

Elle est intervenue le 8 septembre 2022 auprès des nouveaux délégués et délégués-directeurs au centre de formation de la Mutuelle des enseignants, la MGEN, afin de présenter le modèle coopératif et sa diversité. Ce module s'intègre dans une formation plus large d'un Master ESS.

DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COOPÉRATIVES NÉPALAISES, 16 JUIN 2022

Coop FR a reçu la visite d'une délégation népalaise de hauts fonctionnaires de l'Etat népalais, conduite par la ministre de l'aménagement du territoire, des coopératives et de la lutte contre la pauvreté, Mme Shashi Shrestha, et la directrice générale de la Fédération nationale des coopératives du Népal, Mme Chitra Kumari Thamsuhang Subba, le 16 juin 2022. Le Ministère a organisé en effet une visite d'étude en Europe, en France, en Belgique et en Allemagne, pour un échange d'expériences et de bonnes pratiques. Le président de Coop FR Jean-Louis Bancel a pu échanger par visioconférence avec la délégation. Caroline Naett, secrétaire générale, a présenté la diversité du mouvement coopératif français.



DÉLÉGATIONS DE COOPÉRATEURS BRÉSILIENS, 16 SEPTEMBRE 2022



La Coop FR a reçu le 16 septembre 2022 une délégation de 14 coopérateurs et coopératrices brésiliens, des secteurs agricole et de crédit. C. Naett a présenté la diversité des entreprises coopératives françaises et leur contribution économique et sociale.

INTERVENTION DE COOP FR À L'ICP, 5 OCTOBRE 2022



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

La responsable communication de Coop FR est intervenue devant les étudiants du Master Economie solidaire Innovation sociale de l'Institut Catholique de Paris le 5 octobre 2022.

Les discussions ont porté particulièrement sur les profits des coopératives, l'intérêt pour les entreprises de se regrouper en coopérative et la participation des salariés. Les étudiants ont été interpellés par la méconnaissance du modèle eu égard aux marques et enseignes connues par les Français !

Caroline Naett, secrétaire générale

Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication

Audrey Giffard, chargée de communication en alternance (septembre 2022-septembre 2023)

Elisabeth Bligand, assistante (jusqu'en avril 2023)

Depuis le 1er mars 2023, Marie Ferreira, assistante administrative et juridique, a rejoint l'équipe.



76, rue Saint-Lazare

75009 Paris

Tél. : 01 42 93 59 59

contact@entreprises.coop

www.entreprises.coop